

# Gestion du temps & Absentéisme

Ref. PRH-AGH00-F043

## PRÉSENTIEL

2 jours - 14h

## LIEU

Amiens, Toulouse

## PUBLIC

Professionnel des Ressources Humaines  
Cadre de Santé  
Gestionnaire Administratif  
Gestionnaire Technique

## NIVEAU

Fondamental

## PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Aucun

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux agents assurant la gestion des personnels non médicaux de connaître toute la réglementation en matière de gestion du temps de travail et de l'absentéisme.



## PROGRAMME

### Rappel de la réglementation

#### Le Temps de Travail

- Les textes réglementaires (Décret 2002-09 du 04/01/02)
- L'aménagement du temps de travail (temps complet, partiel, de nuit)
- Les heures supplémentaires et les astreintes

### Les droits à congés, leur réglementation et leur modalité de calcul

- L'absentéisme programmé : congés annuels, jours fériés, RTT, CE
- Temps, formation permanente, professionnelle, CFP
- L'absentéisme non programmé : maladie ordinaire, CLM, CLD, AT et maladie professionnelle, congé de maternité, paternité et adoption
- Les autorisations d'absence
- Les absences syndicales
- Le congé de solidarité familiale
- Le congé de présence parentale
- Les droits sociaux des contractuels de droit public et de droit privé
- Le comité médical départemental
- La commission départementale de réforme

### La gestion du temps de travail

- Les différentes techniques de la gestion du temps
- Exercices pratiques de décompte du TT

### L'Absentéisme

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

### A la charge du MiPih

- Support pédagogique

## INTERVENANTS

Directeur d'Hôpital honoraire  
Formateur indépendant intervenant au MiPih depuis 2002



## EVALUATION DES ACQUIS

Le formateur observe la participation du bénéficiaire et évalue les acquis par un tour de table.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation - Action basée sur une pédagogie théorique et l'étude de cas pratiques.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les formalités sont consultables sur notre site internet  
<https://www.mipih.fr/formations>

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin